

Séance de Conseil Municipal du 18 avril 2014
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

| | |
|-----------------|-----------------|
| GALLAY Gilbert | GALLAY Cyrille |
| MICHAUD Maurice | REQUET Isabelle |
| MOREL Nicolas | GALLAY Dany |
| GRENAT Eric | REQUET Patrick |
| DUPONT Frédéric | GUERINEAU Kévin |

Membre absent : HAUTEVILLE Jérôme (donne procuration à Nicolas Morel)

Validation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

Mise à disposition d'un adjoint technique

M. Hervé MERCIER sera mis à disposition auprès de la Communauté de Communes du Haut Chablais pour la période du 12 mai 2014 au 12 septembre 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à établir une convention pour cette mise à disposition.

Vote des budgets communaux 2014

Présentation est faite des budgets de la Commune, de l'Eau et Assainissement, du CCAS et du bailleur de biens ruraux.

Budget primitif de la Commune :

Fonctionnement : 577 856,16 Euros

Investissement : 261 068,94 Euros

Budget Eau et Assainissement :

Exploitation : 134 854,53 Euros

Investissement : 213 909,17 Euros

Budget Bailleur de biens ruraux :

Fonctionnement : 4 589,29 Euros

Investissement : 10 538,00 Euros

Budget CCAS :

Fonctionnement : 2 527,48 Euros

Accord à l'unanimité.

Nomination d'un représentant à l'AFP La Forclaz-La Baume

Suite aux renouvellements des conseillers municipaux, il y a lieu de renouveler les délégués à l'AFP La Forclaz-La Baume.

Maurice Michaud est proposé comme délégué titulaire et Eric Grenat comme délégué suppléant.

Accord à l'unanimité.

Désignation des délégués aux divers organismes et commissions communales

Association des Communes Forestières de Haute-Savoie

Délégué titulaire : Maurice Michaud

Délégué suppléant : Nicolas Morel

Accord l'unanimité.

Comité de rivières

Délégué titulaire : Gilbert GALLAY

Délégué suppléant : Cyrille Gallay

Accord à l'unanimité.

Syndicat Mixte D'Eau et d'Assainissement de Haute-Savoie (SMDEA)

Délégué titulaire : Gilbert Gallay

Accord à l'unanimité.

Commission voirie de la Communauté de Communes du Haut-Chablais

Délégués : Gilbert Gallay et Maurice Michaud

Accord à l'unanimité.

Concours du receveur municipal

Suite à son renouvellement, le Conseil Municipal décide de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

A l'unanimité le Conseil Municipal se prononce pour lui attribuer l'indemnité de conseil au taux de 100 % et également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Location salle des fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande pour utiliser la salle des fêtes pour une activité de tir à l'arc.

A l'unanimité, le Conseil Municipal estime que la salle des fêtes n'est pas adaptée à cette activité.

Questions diverses

Conteneurs semi-enterrés

Pour répondre à la demande de la Communauté de Communes du Haut Chablais, Monsieur le Maire présente le projet de conteneurs semi-enterrés et propose deux emplacements, un au chef lieu et un au pont de La Forclaz.

Après débat le Conseil Municipal se prononce à la majorité pour un seul point d'apport au Pont de La Forclaz.

Courrier

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier qu'il a reçu de Monsieur Roger Mercier. La demande concerne la prise en charge par la Commune du goudronnage en enrobé de la place de stationnement de l'autocar SAT sur sa propriété

Pour des raisons de légalité le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse cette prise en charge

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Gallay Gilbert